

Publication municipale - Mairie de Saint-André-de-Corcy



Rénover le groupe scolaire, une priorité.

La rénovation du groupe scolaire et de la cantine, annoncée pendant la campagne électorale, est et reste une priorité pour l'équipe municipale. Des investissements sont nécessaires pour le bien-être de nos enfants et des personnes, enseignants ou autres, qui travaillent pour eux.

RÉNOVER, POURQUOI ?

- Les locaux actuels, et en particulier les bâtiments préfabriqués, ont vieilli : véritables passoires thermiques, et sources de dépenses d'énergies importantes, ils nécessitent beaucoup d'entretien et de travaux, "rustines" insuffisantes à améliorer les conditions de vie à l'école.
- La capacité d'accueil du périscolaire et de la cantine a, de plus, atteint ses limites et ne peut rester en l'état face à l'augmentation de population aujourd'hui et demain. Le nombre d'enfants accueillis au sein de ce service continue de s'accroître.

Par sa position géographique, Saint-André exerce naturellement une attractivité pour de nouveaux habitants et un rayonnement sur les communes voisines. Entre 1978 et 2022, la commune est passée de 900 à 3418 habitants. Le nouveau quartier de la Forge, va d'ailleurs accueillir environ 180 nouveaux habitants.

Il faut anticiper les évolutions et préparer le futur. Le renouvellement de population des foyers existants et les orientations des documents d'urbanisme permettent de projeter 5000 habitants d'ici 40 ans dans notre commune. Cette même évolution a été prise en compte pour le dimensionnement de la station d'épuration.

Nous avons donc dimensionné les écoles pour accueillir jusqu'à 500 élèves à l'horizon 2050.

La municipalité inscrit cette rénovation dans un cadre plus global ; celui du Projet Éducatif de Territoire (PEDT) une politique publique appliquée à Saint André, basée sur des convictions :

- Les enfants d'aujourd'hui sont les citoyens de demain, l'école de la République est au cœur de la vie du village
- Il est essentiel d'assurer une continuité éducative entre temps scolaires, périscolaires et extrascolaires, basée sur la coopération et la communication des acteurs éducatifs.
- Associations et habitants doivent être associés à la réflexion et aux projets.

ENJEUX POUR LA COMMUNE

- Enjeux sociaux : accueil des nouveaux habitants, création de lien social, ne pas devenir une ville dortoir, dynamiser le centre bourg, cibler une qualité de vie pour tous.
- Enjeux de mobilité : accessibilité aux services, désenclavement, mobilité douce pour tous.
- Enjeux environnementaux : prévention des effets du réchauffement climatique, transition écologique, sobriété énergétique.
- Enjeux financiers : maîtrise des charges de fonctionnement.

RÉNOVER, COMMENT ?

La municipalité élabore le projet de rénovation de l'école en respectant plusieurs principes :

1/ Conserver la position actuelle du groupe scolaire, primaire et maternelle, au cœur du village :

- L'école de la République face à la mairie, symbole républicain majeur
- Renaturer le centre bourg en traitant la friche industrielle existante et la cour de l'école
- Prendre en compte l'environnement urbain et s'adapter aux rythmes de vie de chacun
- Encourager l'utilisation de la marche et du vélo

2/ Penser l'articulation cœur de village, centre social et groupe scolaire pour :

- Économiser les ressources foncières et l'artificialisation (améliorer l'utilisation des sols en réduisant constructions et goudronnage) avec des bâtiments et des espaces partagés
- Encourager les coopérations avec le centre social et les associations ; ouverture des locaux à d'autres activités pour économiser l'énergie et rentabiliser les investissements

Aujourd'hui, l'association ECLAT gère la cantine scolaire, les temps périscolaires et extrascolaires. Elle a un agrément pour devenir Centre social en 2022. L'éloignement géographique entre les écoles et le bâtiment que l'association occupe aujourd'hui, n'est plus adapté à ses activités. Le projet d'école intégrera l'ouverture des bâtiments au Centre social.

3/ Élaborer un projet global, en concertation avec les parties prenantes

LES ÉTAPES DU PROJET

Un projet comme celui de la rénovation d'un groupe scolaire ne se décide pas du jour au lendemain : il s'inscrit dans la durée. Plusieurs phases sont nécessaires à sa mise en œuvre et sa réalisation s'étendra sur plusieurs années. Les réunions d'aujourd'hui constituent une étape préparatoire, une étape de discussions et d'échanges. Elles précèdent le temps de la décision qui appartient aux élus du Conseil municipal.

1 Définition des besoins

- Un comité de pilotage composé d'élus et de représentants des enseignants, des parents d'élèves, de l'ALEJ Sou des écoles, de l'association ECLAT... a été mis en place depuis deux ans pour préparer ensemble une école adaptée aux besoins : chacun avait pour rôle de recueillir les besoins et les remarques de leurs adhérents et usagers.
- Des sessions de travail du comité de pilotage ont eu lieu tous les quinze jours.

2 Cahier des charges

Un cahier des charges a été réalisé par le comité de pilotage. Il définit les fonctions des bâtiments et des extérieurs, les performances énergétiques, la durabilité des matériaux, le dimensionnement des équipements, l'accessibilité et d'autres thématiques plus globales.

L'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain (ADIA) a été choisie pour accompagner la commune en tant qu'assistant maîtrise d'ouvrage.

Aujourd'hui, après plusieurs mois de travail et de réflexion, un projet a muri. Il a été présenté en réunion publique et fera l'objet de présentations au fil de sa réalisation.



3 Projet global

Un projet global a été étudié. Il ne sera pas réalisé ni financé en une seule fois. Il prend en compte la réalité d'aujourd'hui et les perspectives d'évolution raisonnables jusqu'en 2050.

Statistiquement, les enfants accueillis par les écoles de la commune représentent environ 10% du nombre d'habitants : l'école de Saint André accueille en 2022, 340 enfants pour 3418 habitants.

D'ici 2050, le futur groupe scolaire pourrait accueillir 500 élèves dans 19 classes : 7 classes de maternelle, une classe ULIS et 11 classes d'élémentaire.

La restauration scolaire permettrait d'accueillir 400 élèves en 2 services avec cuisine sur place.

Le centre social accueillerait 5 salles d'activités ou périscolaire.

La surface totale du bâti nécessaire serait de 4217 m² et 3918 m² d'espaces extérieurs végétalisés au maximum.



FOCUS SUR LA CANTINE

Les locaux actuels de la cantine posent plusieurs problèmes urgents qui menacent la continuité du service de restauration scolaire.

D'une part, la cuisine n'est pas aux normes : elle fonctionne actuellement grâce à une dérogation de la Direction Départementale de la Protection des Personnes. La mise en conformité nécessite des travaux importants. Si rien n'est fait, nous nous exposons à un risque de retrait de l'agrément.

D'autre part, le bâtiment est sous-dimensionné pour les besoins d'accueil, malgré l'organisation de 2 services. Enfin, l'acoustique et le manque d'ergonomie des locaux ne permettent pas de respecter ce temps de pause pour les enfants, ce qui a un véritable impact sur le climat scolaire du reste de la journée.

En 2016, un agrandissement de 50 000 € réalisé à la va vite sans prendre en compte les réels besoins du service, n'a pas permis d'apporter de réponse à ces problématiques.

Depuis la rentrée, le restaurant scolaire sert en moyenne 250 repas par jour en liaison froide contre 166 repas en 2016.

Nous avons choisi de mettre à disposition de façon permanente la salle des rencontres pour augmenter les capacités d'accueil en conservant les deux services. Mais cette solution n'est pas satisfaisante car elle ne résout pas le problème de l'agrément sanitaire. Elle est coûteuse car elle nécessite de doubler le personnel encadrant. Et surtout, le problème de capacité d'accueil persiste : elle est déjà à son maximum et le risque de refuser des enfants certains jours est réel.

Pour garantir la continuité et l'accessibilité de ce service public, nous avons choisi de prioriser les investissements du mandat sur la restauration scolaire. Il s'agit aussi de saisir l'opportunité de s'intégrer dans le Projet Alimentaire de Territoire porté par la Communauté de communes de la Dombes avec une cuisine sur place dans un objectif pédagogique, de qualité alimentaire et de maîtrise des coûts.



PARLONS FINANCES

Le coût total des constructions incluant les différentes phases d'aménagement, serait une enveloppe maximale de 12,5 millions d'euros si nous devions aujourd'hui reconstruire entièrement les locaux sans recours à la rénovation.

Ce n'est pas le choix envisagé.

Le projet étudié s'étend sur plusieurs années et comporte plusieurs phases.

1 La restauration scolaire et le périscolaire.

Réalisée sur ce mandat, cette phase comprendra la démolition des préfabriqués, la reconstruction de la cantine et la transformation de son parking. Le budget prévisionnel d'investissement pour cette réalisation se situe entre 3,5 et 4 millions d'euros. Un montant obtenu en additionnant la capacité d'investissement actuelle de la commune (2 millions d'euros) et les différents financements possibles (Etat, Région Auvergne Rhône-Alpes, Département de l'Ain, Communauté de communes de la Dombes et la CAF de l'Ain).

Un concours d'architecte va être lancé sur l'intégralité du projet afin que les propositions des candidats prennent en compte les évolutions futures. Les décisions seront prises en conseil municipal, après discussion de la proposition émise par la commission municipale.

2 Les phases suivantes

Les phases suivantes ne seront lancées qu'en fonction de l'évolution des capacités de financement de la commune et des opportunités de cofinancement.



Corcy News

Edité par la mairie de Saint-André-de-Corcy

☎ 04 72 26 10 30

🌐 saintandredecorcy.fr

Retrouvez toute l'actualité de la commune sur :

L'application PanneauPocket

La page Facebook 